

Compte-rendu du Conseil d'Etablissement du 14 octobre 2024

Sont présents avec voix délibérative :

Pour l'administration : M. Mouchet, Proviseur, M. Wallyn-Baron, Directeur Administratif et Financier, Mme Smirk, Directrice du Primaire ; Mme Démaret, Proviseure adjointe et Mme Baraghini, COCAC, sont excusées

Pour les représentants du personnel : Mme Aguirre, Mme Clair, M. Chassier, M. Fernandez, M. Strzoda, Mme Gabotto

Pour les représentants des parents d'élèves : Mme Moncayo, M. Burks, Mme Zenny, M. García

Pour les représentants des élèves : M. Bousquet, Mme Kokorev

Avec voix consultative : :

M. Ruales, Recteur Équatorien, Mme Lozada, CPE, M. Michel, trésorier de La Fondation, M. Andrés, conseiller des français de l'étranger, M. Paredes, représentant de l'association des anciens élèves.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17h11

Chacun des participants se présente lors d'un tour de table.

1. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
2. Adoption du compte-rendu du CE précédent

M. Wallyn souhaite apporter plusieurs modifications, notamment sur l'âge de prise en charge par la Condamine des garderies extérieures (0 à 3 ans) ainsi que sur le montant attribué. Il souhaite également que soit noté qu'il ne répondra plus aux questions contractuelles. M. le Proviseur complète son propos en faisant référence au document mis à disposition des membres du CE qui précise les attributions du CE. Un règlement intérieur du CE est également proposé.

Les modifications demandées par M. Wallyn sont validées. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3. Bilan de la rentrée

M. le Proviseur s'appuie sur le document des effectifs déjà présenté au CA. Il mentionne qu'une erreur avait été faite sur le niveau 1° (13 élèves en trop)

Les prévisions étaient plutôt optimistes : il y a finalement 17 élèves de moins. Il explique que les prévisions sont toujours difficiles.

Les effectifs sont globalement stables par rapport à l'an dernier.

Une difficulté est le recrutement pour la section BFI. L'établissement cherche encore un professeur natif ou de niveau C2 pour enseigner l'histoire-géographie. Il remercie M. Vuillet qui a pris le relais suite au départ du collègue recruté à la rentrée ce qui a permis d'éviter des répercussions trop importantes sur les élèves.

Le personnel du primaire est en revanche au complet. Un remplaçant permanent a même pu être recruté, il est en cours de formation. Plusieurs personnes sont également disponibles pour des remplacements ponctuels, notamment en cas d'absences prévisibles, comme lors des stages.

M. le Proviseur est satisfait de cette rentrée scolaire et trouve que le climat scolaire est serein. Il trouve que la relation entre les enseignants et les élèves est de qualité et souligne l'encadrement important par la vie scolaire. Il se félicite également du nombre de projets pédagogiques et sorties menés par les enseignants.

Il demande aux parents de ne pas hésiter à communiquer rapidement en cas de problèmes afin de pouvoir les résoudre.

Un représentant des parents d'élèves intervient pour exprimer l'inquiétude des parents à propos du BFI. Ils sont contents de la réponse rapide de Mme Démaret. M. le Proviseur leur demande de ne pas s'inquiéter et de leur faire confiance.

4. Adoption des instances

Un représentant du personnel du secondaire demande à ce que les délais pour les convocations soient respectés afin que les participants puissent s'organiser et se préparer aux réunions, notamment en consultant les collègues.

M. le Proviseur répond que cela sera fait et qu'il faut également s'appuyer sur l'agenda de l'établissement, déjà communiqué aux professeurs et qui sera rapidement disponible pour les familles à travers un QR code qui sera publié sur le nouveau site de l'établissement.

Un représentant du personnel du secondaire revient sur la limite des deux heures imposées par le règlement intérieur. M. le Proviseur assure que cela ne sera pas un frein pour répondre aux questions diverses.

M. Wallyn souhaite trouver un moyen d'associer la CHSCT, instance française, et le comité paritario, instance équatorienne car elles traitent des mêmes questions.

5. Questions diverses

Parents :

Le Proviseur indique que les élèves doivent se manifester auprès des professeurs, à qui il demande de faire preuve de mansuétude. Il indique que les élèves peuvent rester dans l'établissement jusqu'à 17h, 17h30 s'ils ont besoin d'avoir accès à un ordinateur.

Les parents souhaiteraient des activités qui ne nécessitent pas internet ou qu'on laisse plus de temps aux élèves.

Professeurs

1. Peut-on avoir plus d'informations sur la vidéosurveillance : choix de la localisation, modalité de consultation et temps de conservation des images.

Il y a 80 caméras, principalement dans les espaces communs, dirigées vers les endroits sensibles, notamment les casiers. Il y en a deux dans le Colisée suite à des vols.

Les images sont conservées un mois, elles peuvent être copiées en cas de nécessité de preuve à conserver. Elles peuvent être demandées par les autorités mais ne sont pas

consultables systématiquement par n'importe qui. Elles visent principalement à éviter les vols et les dégradations des locaux.

Les représentants du personnel du secondaire souhaitent des précisions sur les modalités de consultation et l'existence d'un protocole.

En cas de souci, le responsable de sécurité, Jorge Nicolalde consulte les images, il peut les montrer à un membre de la direction ou à la CPE. Il n'est pas toujours facile d'identifier les personnes et les situations ne sont pas toujours claires. Les parents qui souhaitent que les images soient visionnées doivent écrire au lycée.

Un représentant du personnel du secondaire revient sur les caméras du Colisée, qui filment donc les cours d'EPS, M. le Proviseur invite les professeurs d'EPS à aller vérifier l'orientation des caméras auprès de M. Wallyn.

2. Étant donné la dégradation de conditions de sécurité dans le pays, même si Quito n'est pas en zone orange, le lycée a-t-il prévu de choisir des vols à un horaire permettant un accès sécurisé à l'aéroport pour les déplacements professionnels ?

Cela sera fait dans la mesure du possible (pas de surcoût). Si quelqu'un souhaite se désister, il faut le dire à l'avance afin qu'il puisse être remplacé. Les professeurs qui ont cette crainte doivent se manifester.

3. Concernant l'équipe de Primaire, la question qui préoccupe l'ensemble de l'équipe au vu du contexte actuel est celle de l'acquisition d'un générateur d'électricité pour les classes de Primaire.

Plusieurs cycles/niveaux n'utilisent pas ou très peu de manuels et, en l'absence d'électricité, ne peuvent pas avoir recours au TBI ni au rétroprojecteur pour travailler, ce qui est extrêmement compliqué.

D'autre part, la plupart des classes de Primaire, en particulier en élémentaire, sont très sombres et il est difficile d'y passer plusieurs heures à travailler sans lumière. A titre d'exemple, certains collègues nous disent avoir reçu des parents pour commenter les évaluations nationales à l'aide de la torche de leur téléphone pour éclairer les documents présentés.

M. Wallyn évoque plusieurs pistes. D'une part, le câblage électrique va être refait pendant les vacances et devrait permettre de diriger une partie de l'électricité du générateur vers le Primaire.

L'achat d'un deuxième générateur est en réflexion, cela coûterait 40 000 dollars.

L'équipement de panneau solaire est aussi une possibilité, cela coûterait 120 000 dollars, alors que l'électricité est peu chère. Cela offrirait cependant l'avantage d'être autonome. Ils pourraient être installés sur le toit du colisée s'il était renforcé ou sur un toit à installer sur le terrain de foot du primaire et qui permettrait également de protéger des UV.

M. le Proviseur propose de réfléchir à des échanges temporaires de salles de classes pour que cela ne soit pas toujours les mêmes personnes impactées

Un représentant des personnels du primaire demande à ce que les horaires de coupures soient communiqués de façon officielle.

La séance est levée à 19h02.



